

Utilité scientifique des classes d'espèces : orthodoxie et originalité de Leibniz dans les *Nouveaux Essais*

LÉA DEROME, *Université de Montréal*

À première vue, la position de Leibniz quant au statut des espèces peut sembler conservatrice : les espèces existent dans la nature et nous sont connues par une différence spécifique. Il n'y a rien là de bien novateur dira-t-on ; ces thèses pourraient tout aussi bien être celles de Porphyre. Le contexte philosophique et intellectuel dans lequel écrit Leibniz partage cependant bien peu avec celui qui a vu fleurir le néo-platonisme : la philosophie des écoles est virulemment critiquée, la méthode expérimentale du *Novum Organum* de Bacon gagne en popularité, le finalisme est progressivement remisé au profit d'un mécanisme intégral... Bref, s'intensifiait alors ce qu'on qualifiera plus tard, à tort ou à raison, de «révolution scientifique». Et celle-ci s'accomplissait au nom d'une conception de la science qui se voulait radicalement nouvelle, c'est-à-dire libérée de l'autorité d'Aristote et de la tradition scolastique qui avaient jusqu'ici déterminé les modèles du savoir et de la science. Difficile, donc, d'être à la page en défendant la pertinence des prédicables de genre et d'espèce. C'est pourtant ce que fait Leibniz, au troisième livre des *Nouveaux essais sur l'entendement humain*¹ (NE), en réponse à John Locke qui dans *An Essay concerning Human Understanding*² (Essay) avait fait des espèces des conceptions de l'esprit humain sans correspondants extra-mentaux dans les êtres.

Pour expliquer l'attachement de Leibniz à une position de facture plus orthodoxe, différents motifs peuvent être invoqués, notamment le fait qu'en répliquant aux arguments anti-essentialistes de Locke, Leibniz consolide la définition canonique de l'être humain comme animal rationnel. C'est une intention que les commentateurs n'ont pas manqué de souligner, jusqu'à en faire la principale motivation de

Leibniz dans sa critique de Locke. Nicholas Jolley est de cet avis : «For Leibniz, the really disturbing element in Locke's theory of nominal essences is what he takes to be its degrading consequences for the definition of man³». Jolley est suivi en cela par Susanna Goodin⁴ et Brandon Look⁵.

Que Leibniz tiennne à ce que l'être humain se distingue du reste de la création en termes d'essence, cela ne fait aucun doute. Il faut pourtant se garder de réduire toute la démarche leibnizienne à cet unique motif. Car, de l'avis de Leibniz, les notions de genre et d'espèce font plus que simplement préserver à l'être humain son statut privilégié, mais constituent, pour la science, des catégories logiques et taxinomiques de première importance, et dont l'utilité se vérifie aux progrès qu'elles permettent dans la connaissance de la nature et à l'intelligibilité additionnelle qu'elles jettent sur les phénomènes empiriques. La position de Locke n'entraîne donc pas uniquement des conséquences dégradantes pour l'être humain, mais constitue également une limite excessive, aux yeux de Leibniz, tracée à la connaissance humaine.

Aussi souhaitons-nous, après avoir restitué les thèses principales de nos deux auteurs, insister, dans le présent article, sur la dimension non pas ontologique, mais épistémologique de la position de Leibniz. Nous tâcherons notamment de montrer que, depuis les prédicables de genre et d'espèce, Leibniz en vient à fonder un programme scientifique novateur à bien des égards, de sorte à relativiser cette autre affirmation de Jolley : «Yet, though Leibniz advances arguments that have modern parallels, the motivation of his critique is highly traditionnal⁶». Si les motivations sont traditionnelles, bien qu'en partie seulement, nous verrons que le résultat final a toutes les marques de l'originalité.

1. Conceptualisme et théorie de l'abstraction dans l'Essay⁷

Rappelons d'abord que pour Locke les mots ne signifient immédiatement rien d'autre que les idées du locuteur. Ce qui veut dire que les termes généraux doivent être signes d'idées générales. Ces dernières, nous les fabriquons au niveau de la faculté réflexive, lorsque, grâce à notre capacité d'abstraction puis de combinaison,

nous dépouillons nos idées simples, d'abord reçues de l'expérience, de ce qui les particularise : les conditions de temps, de lieu, ou toute autre composante circonstancielle. Il est ensuite libre à nous de les combiner entre elles, de manière à ce que ces idées abstraites aboutissent à représenter une pluralité d'individus. Le résultat de ces opérations est une idée complexe, qui totalise plusieurs idées simples, et à partir de laquelle est formée l'essence nominale, indépendamment de l'essence réelle.

L'essence réelle est ce qui constitue le fondement insensible et la cause des propriétés observables retenues dans les essences nominales⁸. Toutefois, comme la constitution interne (corpusculaire) des êtres ne peut faire l'objet d'une idée simple (elle n'est jamais directement intelligible), les essences réelles nous sont rigoureusement inconnues et, par suite, le lien causal entre ces essences et les qualités observables l'est tout autant. C'est somme toute sans égard pour les essences réelles, de toute manière inconnaissables, que l'entendement forme les essences nominales, regroupant les individus selon les propriétés qu'il juge les plus déterminantes, puis annexant à ces classes générales des noms eux aussi généraux. Cette généralité, cependant, c'est celle des signes (mots et idées), et elle tient au fait que les humains ont besoin de s'élever au-dessus du particulier pour fabriquer un langage efficace et se comprendre entre eux⁹. Les classes générales d'espèce et de genre, idées complexes par excellence¹⁰, n'ont donc pas de réalité extra-mentale : ce ne sont que des représentations et des significations abstraites de plusieurs particuliers, rien de plus que des « inventions » et des « créatures » de l'entendement¹¹. Aussi est-ce l'entendement qui introduit la généralité dans le monde, qui, lui, à en juger par la sensation, n'est pas déjà organisé en classes, mais présente toujours des êtres singuliers¹².

Précisons encore que, tous singuliers qu'ils soient, les individus affichent néanmoins des ressemblances entre eux, surtout les êtres vivants, plantes et animaux¹³. Or, c'est parce qu'elle se fonde sur ces ressemblances que l'essence nominale jouit d'une objectivité relative¹⁴. Il y a certes ce travail de l'esprit (*workmanship of the understanding*), qui sélectionne les traits jugés déterminants, mais on n'invente pas de toutes pièces les essences nominales. Grâce à

elles, l'esprit unifie un amas d'idées simples co-existantes, et qui sont habituellement liées, à un niveau phénoménal, dans l'expérience. Ce processus cognitif n'est donc pas aléatoire, puisqu'il se fonde sur des ressemblances et des régularités effectivement observées¹⁵. L'argument de Locke est plutôt de dire qu'il est strictement humain et donc que les classes générales de genre et d'espèce qui en résultent sont entièrement de notre fabrication, la position adverse voulant qu'elles nous soient en quelque manière dictées par la nature.

2. Équivocité du vocable d'espèce

Parmi les nombreux reproches que Leibniz adresse à Locke, le principal concerne l'ambiguïté que comporte le terme d'*espèce*, et dont l'auteur de l'*Essay* ne se serait pas suffisamment avisé. Pour Leibniz, il convient en effet de soigneusement distinguer l'espèce prise au sens physique de l'espèce prise au sens mathématique. Dans le cas de l'espèce mathématique, la moindre différence conceptuelle suffit. Ainsi deux êtres qui ne sont pas tout à fait semblables ne seront pas de même espèce, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une infinité de genres et d'espèces mathématiques¹⁶. Et c'est effectivement la perspective adoptée par Locke, lequel estime que les marques extérieures doivent être articulées avec la nature intérieure de façon si étroite que lorsque deux êtres n'affichent pas exactement les mêmes propriétés, alors c'est qu'ils ne partagent pas non plus la même structure interne: «[It] is as impossible, that two Things, partaking exactly of the same real *Essence*, should have different Properties, as that two Figures partaking of the same real *Essence* of a circle should have different Properties¹⁷».

Or, pour Leibniz, on ne saurait concevoir les différences spécifiques dans le domaine empirique sur le modèle des distinctions logiques ou mathématiques sans accumuler les invraisemblances. Considérant que les êtres physiques ont une existence temporelle marquée par le mouvement, un même individu pourrait successivement cumuler une pluralité d'appartenances spécifiques, la moindre altération étant susceptible de le faire changer d'espèce. De plus, comme deux individus physiques ne seront jamais en tous points semblables, chacun, à lui seul, pourrait constituer une dernière

espèce logique. Dans l'hypothèse où l'on respecte la même rigueur qui prévaut en mathématique, le nombre d'espèces physiques serait dès lors équivalent au nombre total d'individus et l'appartenance spécifique, chez un même individu, connaîtrait un mouvement perpétuel. Le concept d'espèce deviendrait ainsi parfaitement caduc au plan épistémique, en perdant tantôt sa généralité, tantôt sa fixité, deux qualités qui, sinon, justifient sa contribution à la démarche scientifique. Leibniz redoute ces conséquences, puisqu'il souhaite attribuer aux catégories d'espèce et de genre un rôle épistémique dans le processus d'élaboration de connaissances empiriquement fondées. Aussi est-ce dans cette intention que Leibniz opère une distinction entre espèces mathématiques et physiques, s'octroyant, par la même occasion, une marge de manœuvre appréciable dans la détermination des types physiques, ce que ne permettait pas la rigueur mathématique. Et cette marge de manœuvre, Leibniz entendait bien la mettre à profit, non seulement contre les stratégies argumentatives mobilisées par Locke dans le troisième livre de l'*Essay*, mais aussi afin de renouveler la méthode scientifique en sciences naturelles.

3. Utilité scientifique des espèces physiques

Dans sa critique anti-réaliste, Locke revient à plusieurs reprises sur l'incapacité évidente des taxinomies de l'époque, d'une part à instituer des critères précis pour discriminer les espèces, d'autre part à se justifier devant les phénomènes inclassables. Les arguments de Locke jouent donc sur les deux terrains du normal et du pathologique : non seulement trouve-t-on de nombreux exemples de créatures monstrueuses, mais nous sommes en outre incapables de nous entendre sur ce qui fait la norme. D'où le fait que Locke va, par la suite, abondamment recourir à des exemples de monstruosité ; monstres et hybrides constituant, à ses yeux, des arguments de poids contre le réalisme traditionnel¹⁸ : « The frequent Productions of Monsters, in all the Species of Animals, and of Changelings, and other strange Issues of humane Birth, carry with them difficulties, not possible to consist with this *Hypothesis* [i.e. le réalisme traditionnel]¹⁹ ». Or il est intéressant de constater que la position de Leibniz, une fois augmentée du concept d'espèce physique, l'autorise à concéder qu'il

s'agit effectivement d'une tâche fort laborieuse, dans l'état actuel des savoirs, que de trouver un critère de discrimination pour une majorité d'espèces, voire toutes les espèces, hormis l'espèce humaine.

Nous savons en effet que Leibniz correspondait avec un nombre important de savants et qu'il était parfaitement au fait, comme Locke, et même peut-être davantage, des échecs répétés de la taxinomie animale et végétale²⁰. En témoigne un passage des *NE*, où Leibniz commente un débat de botanique portant sur le meilleur critère de distinction spécifique :

Les botanistes modernes croient que les distinctions prises des fleurs approchent le plus de l'ordre naturel. Mais ils y trouvent pourtant encore bien de la difficulté, et il serait à propos de faire des comparaisons et arrangements non seulement suivant un seul fondement, comme serait celui que je viens de dire, qui est pris des fleurs, et qui est peut-être le plus tolérable et commode à ceux qui apprennent, mais encore suivant d'autres fondements pris des autres parties et circonstances des plantes, chaque fondement de comparaison méritant des classes à part, sans quoi on laissera échapper bien des genres subalternes, et bien des comparaisons, distinctions et observations utiles²¹.

On voit bien que Leibniz n'est nullement gêné par la recherche à tâtons et un peu confuse des botanistes. De fait, non seulement Leibniz admet-il ici qu'on puisse procéder à des classifications spécifiques selon divers fondements — alors que la tradition essentialiste avait plutôt tendance à n'admettre qu'un seul attribut spécifique fixe par espèce, suffit de penser à la systématique des substances de l'*Isagoge* de Porphyre —, mais il considère en outre que c'est par l'usage de cette diversité de critères, par ces essais et erreurs, que la science progresse dans son approximation de l'ordre naturel.

Et ce qui lui permet cette flexibilité, c'est précisément la distinction entre espèces physiques et mathématiques. Car si nos définitions peuvent être réelles et causales en mathématique — la définition du cercle donne la possibilité de son essence et quiconque la comprend devient alors en mesure de tracer un cercle, etc.²² —, dans le domaine

physique, nos définitions spécifiques sont « provisionnelles », c'est-à-dire proportionnées à l'état actuel de nos connaissances, et par conséquent elles sont aussi nominales, c'est-à-dire qu'elles se contentent de circonscrire un nombre de réquisits suffisant à la reconnaissance du défini, mais sans en assurer la possibilité ni en épuiser l'essence. Sur ce point, Locke et Leibniz parlent à l'unisson : le savoir spécifique est nominal²³.

La rupture entre nos deux auteurs survient donc ailleurs, nommément dans le fait que, pour Leibniz, contrairement à Locke, notre incapacité à décrire l'ordre naturel des espèces de manière adéquate — c'est-à-dire au moyen de définitions réelles et d'une connaissance des natures internes — ne suffit pas pour en réfuter l'existence, ni pour révoquer la possibilité que nous avons de le connaître et de le représenter partiellement. La raison en est simple : Leibniz estime que les définitions nominales sont instructives quant à l'essence des êtres, puisqu'elles véhiculent une connaissance positive et réelle au sujet du défini. Cette connaissance reste cependant incomplète, d'où le fait que, pour ce qui est des espèces, on ne puisse juger précisément des frontières qui les départagent, surtout quand les individus exemplifient des ressemblances physiologiques importantes²⁴.

Pour Locke, à l'inverse, le fait qu'on puisse parler diversement d'une même espèce, c'est-à-dire admettre un nombre variable d'idées simples dans l'idée complexe, fait office d'argument supplémentaire : si les espèces naturelles étaient concevables, elles le seraient par tous et toujours de la même manière. Donc que la réalité des espèces ne préoccupe qu'un petit nombre, soit ceux formés au « langage des écoles²⁵ », et que, même au sein de cette élite, les bornes spécifiques ne fassent pas l'unanimité, ce sont là des constats éloquentes qui militent en faveur du caractère entièrement construit des classes d'espèces : « [F]or were they [les espèces] nature's workmanship, they could not be so various and different in several men, as experience tells us they are²⁶ ». Pour sa part, Leibniz estime que l'imprécision et la variabilité sont des conséquences normales de la nature empirique des contenus qui servent à la formation de nos définitions spécifiques²⁷. Pour Leibniz, en effet, la détermination des espèces

physiques s'opère par l'identification de relations de similitude : les constitutions individuelles des êtres réalisés expriment des similarités fondamentales en termes de structures, de formes et de fonctions. Nous savons que Locke fait lui aussi des constats comparables²⁸. La différence — elle est de taille — c'est que pour Leibniz on peut légitimement supposer que ces similarités observables s'ancrent dans la structure interne²⁹, et donc qu'elles expriment, au niveau macroscopique, une appartenance spécifique réellement partagée. Une fois induites et combinées, les ressemblances sensibles peuvent ainsi être agencées, jusqu'à offrir une approximation distincte du tableau général des espèces.

Aussi n'est-il pas étonnant que, dans cette perspective, les bornes spécifiques ne soient jamais définitivement fixées. Bien plus, elles ne sont pas non plus appelées à l'être, puisqu'elles demeurent relatives à l'état des connaissances disponibles et à l'exhaustivité des observations empiriques. Comme nous fait défaut la connaissance de la structure intérieure des êtres, on juge de ces bornes de manière « conjecturale », en prenant appui sur les connexions qui existent entre les propriétés observables qui sont régulièrement constatées dans l'expérience. Or, dans ce domaine, ajoute Leibniz, il y a de la « latitude », si bien que « disputer alors si une différence est spécifique ou non, c'est disputer du nom³⁰ ». Cette latitude, toutefois, ne signifie pas que toutes les définitions se valent entre elles en matière d'exactitude. Au contraire, comme notre connaissance des espèces est proportionnelle à l'état des savoirs empiriques et que ces savoirs ne sont pas distribués également parmi les individus, Leibniz est conduit à hiérarchiser les sujets connaissants, c'est-à-dire à reconnaître l'autorité épistémique d'experts³¹. Admettre pareille diversité et pareille hiérarchie dans la connaissance est par ailleurs solidaire avec le fait que, selon Leibniz, il est possible de mettre au point une pluralité de définitions, plus ou moins distinctes selon les cas, pour exprimer une même essence³².

La position leibnizienne présente donc une nette originalité, en cela qu'elle reconnaît à la fois l'imperfection et la validité de nos distinctions spécifiques et de nos tables classificatoires. *L'imperfection*, parce que Leibniz s'entend avec Locke pour dire

qu'il nous manque la connaissance des véritables attributs essentiels ; mais aussi la *validité*, puisqu'en remplacement, « nous nous servons des attributs qui nous paraissent les plus commodes à distinguer et à comparer les choses, et en un mot à en reconnaître les espèces et les sortes : et ces attributs ont toujours leurs fondements réels³³ ». Ainsi, les attributs qui servent au travail de distinction du naturaliste, en dépit de leur imperfection, n'en demeurent pas moins fondés en nature, ce que contestait Locke.

Leibniz est conforté dans cette pensée par le fait que, selon lui, toute distinction ou comparaison, pour peu qu'elle soit rigoureuse et intelligible, possède un fondement réel dans la constitution interne des êtres et ainsi participe en quelque sorte au dévoilement de leur nature spécifique : « [T]out ce que nous distinguons ou comparons avec vérité, la nature le distingue ou le fait convenir aussi, quoiqu'elle ait des distinctions et des comparaisons que nous ne savons point et qui peuvent être meilleures que les nôtres³⁴ ». Certes, les distinctions naturelles surpassent les nôtres en précision et en exhaustivité, toutefois l'inverse est impossible : l'entendement humain, sous réserve qu'il raisonne convenablement, ne saurait excéder l'ordre naturel en se figurant des espèces que la nature n'aurait pas elle-même déjà distinguées ou en élaborant des distinctions trop sophistiquées. C'est ce qui explique que Leibniz en vienne à nourrir un certain optimisme à l'égard du progrès scientifique.

Le fondement de nos taxinomies étant assuré — toute relation de similarité a son ancrage dans les espèces —, il est tout à notre avantage d'intensifier la recherche scientifique, que ce soit en multipliant les expérimentations, en risquant plusieurs comparaisons ou, comme on l'a vu ci-dessus, en admettant différents critères discriminatoires. Comme l'écrit Leibniz, il faudra « beaucoup de soin et d'expérience pour assigner les genres et les espèces d'une manière assez approchante de la nature³⁵ ». D'autant plus que, dans le domaine empirique, c'est par la considération de plusieurs ressemblances, jamais d'une seule, que l'entendement procède au groupement des individus en espèces, d'où l'importance d'accroître le recours à l'expérience, car « plus on amasse de circonstances, moins la définition est provisionnelle³⁶ ». Grâce à l'observation,

on connaît toujours davantage l'essence de l'or — pour reprendre l'exemple canonique —, puisque comme les phénomènes sont des réalités, notre expérience répétée de l'or atteste à chaque fois d'un ensemble de propriétés compossibles. Découvrir une nouvelle propriété de l'or, ce serait découvrir une nouvelle possibilité et donc une nouvelle sous-espèce. Ainsi, quand Locke affirme qu'on ne peut établir de connexion nécessaire entre les propriétés observables qui existent simultanément, Leibniz répond que cette simultanéité suffit à nous faire progresser dans la connaissance des types naturels, en cela qu'elle dévoile un ordre réel de possibilités.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que ce soit la comparaison systématique des ressemblances morphologiques qui passe, aux yeux de Leibniz, comme la méthode scientifique la plus prometteuse pour établir des taxinomies relativement fiables d'espèces physiques. Pareil programme de recherche empirique — basé sur des processus d'induction pratiqués sur divers individus en diverses circonstances et balisé par les lois naturelles qui règlent, dans ce monde-ci, les combinaisons compossibles — mettrait en évidence les propriétés les plus stables et donc sans doute les plus essentielles aux individus. À cela pourrait aussi s'ajouter une méthode exploratoire des types, qui, elle, fonctionnerait *a priori*³⁷. C'est du moins ce que Leibniz laisse entendre, lorsqu'il commente les succès de certains jardiniers, passés maîtres dans l'art de créer de nouvelles variétés d'agrumes. À cette occasion, il affirme qu'il «dépend souvent de nous de faire des combinaisons des qualités pour définir encore les êtres substantiels avant l'expérience³⁸». Cette liberté combinatoire *a priori* a toutefois ses limites, et nécessite des connaissances empiriques préalables, puisqu'encore faut-il, ajoute immédiatement Leibniz, entendre assez les qualités «pour juger de la possibilité de la combinaison³⁹».

De manière spéculative, nous pouvons être certains que nos bornes spécifiques sont conformes à celles de la nature tant et aussi longtemps que les idées que nous combinons *a priori* sont compatibles, lorsqu'on suit les règles logiques d'enchaînement des définitions et notre expérience passée des lois de la nature physique⁴⁰. De manière empirique, c'est l'existence actuelle de la

combinaison qui est garante *a posteriori* de la possibilité. À l'intérieur de ces limites s'offre néanmoins à la raison un terrain d'exercice légitime, afin qu'elle puisse progresser dans sa connaissance des types spécifiques :

Si nous combinons des idées compatibles, les limites que nous assignons aux espèces sont toujours exactement conformes à la nature ; et si nous prenons garde à combiner les idées qui se trouvent actuellement ensemble, nos notions sont encore conformes à l'expérience ; et si nous les considérons pour provisionnelles seulement pour des corps effectifs, sauf à l'expérience faite ou à faire d'y découvrir davantage, et si nous recourons aux experts lorsqu'il s'agit de quelque chose de précis de ce qu'on entend publiquement par le nom, nous ne nous y tromperons pas⁴¹.

Pour Leibniz, on peut dès lors raisonnablement s'attendre à ce qu'en fonction de l'avancement des savoirs et de la science, nos critères discriminatoires se précisent, approchant toujours davantage des propriétés véritablement essentielles, et à ce que nos définitions se rectifient progressivement, pour ainsi traduire l'ordre naturel de manière toujours plus satisfaisante, sans qu'il n'y ait — cela va sans dire — parfaite expression. En ce qui concerne les espèces organiques, ces méthodes combinatoires et comparatives appliquées aux individus réalisés apparaissent cependant non suffisantes. Au projet d'une anatomie comparée des types, Leibniz considère nécessaire de joindre une étude scientifique de la génération, toujours dans l'espoir de discriminer les propriétés essentielles des propriétés accidentelles⁴², de manière à assigner les appartenances spécifiques le plus conformément à la nature⁴³. Des traits structuraux qui subsistent d'une génération à l'autre seront plus volontiers tenus pour spécifiques que ceux qui, présents chez les géniteurs, ne sont pas transmis à la progéniture. La génération fait cependant plus que mettre en valeur les propriétés phénoménales stables, car, pour Leibniz, les processus génératifs et la descendance peuvent parfois suffire à déterminer l'espèce, tout spécialement quand les marques externes viennent à manquer. Évidemment, les membres d'une

même espèce affichent, de manière générale, des ressemblances morphologiques. Toutefois, leur origine est également ce qui assure leur intégration sous une espèce commune⁴⁴.

Bien que les lois générales de la ségrégation sexuelle spécifique, encore une fois, ne nous sont pas parfaitement transparentes et intelligibles, Leibniz nous pourvoit tout de même d'un second critère classificatoire, lequel permet de pallier aux possibles insuffisances du premier. De sorte que, même lors de circonstances où il est difficile de reconnaître les espèces en se fiant exclusivement aux traits apparents (par exemple si ces derniers s'écartent de beaucoup des archétypes attendus, comme dans les cas de monstruosité), la génération fournit malgré tout une « forte présomption⁴⁵ », qui est suffisante à ce que l'individu, quoique déviant en apparence, ne soit pas d'office ostracisé. Son « billet d'entrée » lui vient en outre de sa naissance, jamais uniquement de ses propriétés manifestes, ce qui lui permet d'en déroger, et ce, même de façon radicale, sans que le travail du naturaliste soit durablement entravé.

Voyons à présent comment Leibniz met à profit ce cadre théorique renouvelé afin de sauver la définition classique d'animal rationnel.

4. Justification de la définition d'animal rationnel

La souplesse supplémentaire que Leibniz s'octroie dans sa détermination des espèces grâce à la combinaison de critères discriminatoires et grâce au concept d'espèce physique apparaît clairement au moment de justifier son attachement à la définition traditionnelle de l'homme comme animal rationnel contre les deux cas de figure, constamment invoqués par Locke, du monstre et de l'idiot :

There are Creatures in the World that have shapes like ours, but are hairy, and want Language and Reason. There are Naturals amongst us that have perfectly our shape, but want Reason, and some of them Language too. There are Creatures, as 'tis said, that with Language and Reason, and a shape in other Things agreeing with ours, have hairy Tails ; others where the Males have no Beards, and others where the Females have⁴⁶.

L'argument de Locke est ici de faire remarquer qu'on accorde l'humanité sur la base de critères différents : en l'absence de la raison chez l'idiot, on invoque la figure corporelle et quand c'est la figure corporelle qui fait défaut chez le monstre, on recourt au critère de la rationalité. De l'avis de Locke, ce genre de pratique dévoile le caractère arbitraire de nos découpages, ce qui finit de le convaincre que nous sommes effectivement libres de définir l'espèce humaine comme bon nous semble⁴⁷. Dans le cas du monstre ou de l'idiot, on ne se règle pas sur une essence naturelle qui se ferait voir et connaître ; on accorde l'appartenance à l'espèce humaine selon nos essences nominales, et comme celles-ci sont de notre fabrication, libre à nous d'y inclure, selon ce qui est pour nous le plus commode, tantôt la forme, tantôt la raison. Les théologiens et les jurisconsultes doivent donc admettre davantage de flexibilité définitionnelle en théorie, comme ils le font déjà en pratique, en renonçant, écrit Locke, à leur « définition consacrée⁴⁸ » d'animal rationnel.

Leibniz partage pourtant cela avec les théologiens et jurisconsultes qu'il tient, lui aussi, à cette définition canonique, qu'il estime être « réelle et nominale en même temps⁴⁹ ». Réelle, parce que la rationalité est bel et bien l'attribut spécifique de l'espèce humaine. De sorte que, quand elle est présente, elle éclipse toutes les autres déterminations. Si bien que, reprenant l'exemple de Locke, Leibniz affirme que « la barbe et la queue ne seront point considérées auprès d'elle⁵⁰ ». Nominale, parce qu'en l'absence de la raison, on se voit forcé de juger à partir des marques extérieures et d'après la génération, comme dans le cas des autres espèces physiques. C'est d'ailleurs du fait qu'on leur reconnaît, par provision, la rationalité que les enfants sont d'emblée considérés comme des humains et ont droit au baptême, bien qu'ils n'aient pas encore démontré le moindre signe d'intelligence. Dans l'attente de cette démonstration, on recourt à d'autres indices. S'ils suffisent habituellement, ils sont bien loin d'être infaillibles, ce qui, pour Leibniz, confirme que nos définitions, « quand elles dépendent de l'extérieur des corps » — et c'est le cas de toutes nos définitions spécifiques exception faite de celle d'animal rationnel — « sont imparfaites et provisionnelles⁵¹ ». Ainsi attribue-t-on une appartenance spécifique aux individus physiques

un peu comme on attribue l'humanité aux enfants, soit en nous basant sur la figure et la naissance. Locke a donc raison de constater que l'appartenance à l'humanité ne repose pas seulement le critère de la rationalité et qu'on peut parfois rencontrer des hésitations. Or, si ces constats risquent de placer un réalisme de forme plus classique dans l'embarras, ils ne suffisent pas à ébranler Leibniz, lequel, on l'a noté précédemment, s'accommode fort bien d'une imprécision définitionnelle et de l'usage de multiples critères discriminatoires.

5. Conclusion : Orthodoxie et originalité de la posture leibnizienne

Sur la question des espèces et des genres, les thèses lockéennes et leibniziennes présentent tout compte fait d'appréciables recoupements⁵². Locke et Leibniz s'entendent pour dire que les corps ont une structure interne qui est liée, de manière causale, avec les propriétés observables et ils soutiennent que nos représentations abstraites des espèces expriment des ressemblances réellement observées dans l'ordre naturel. Ils admettent aussi tous deux le caractère incertain et changeant des frontières spécifiques retenues dans nos taxinomies et en imputent conjointement la faute à l'imperfection et aux limites de l'entendement humain. Bien plus : pour réduire la gravité de ces limites cognitives, Locke et Leibniz prescrivent le même remède, soit le recours plus soutenu à l'expérience. Bien entendu, il reste que, de ces constats partagés et de cette même injonction — il faut accroître nos connaissances empiriques —, Locke et Leibniz n'aboutissent pas, loin de là, aux mêmes conclusions.

Pour Locke, la méprise (scolastique) concernant l'existence objective d'espèces naturelles est avant tout le signe qu'on gagnerait à modérer nos penchants essentialistes, induits par le langage, en faisant preuve de davantage de vigilance dans notre emploi des termes, surtout des termes généraux. Aussi les recommandations qu'il formule, dans les chapitres qui clôturent le livre III, visent-elles essentiellement à limiter ce qui finalement se rapporte, pour Locke, à des abus de langage (*abuses*). Leibniz énonce également certaines recommandations, seulement celles-ci concernent moins le langage que la démarche scientifique. Car même s'il s'entend avec Locke pour

dire que notre description des espèces est condamnée à demeurer nominale⁵³, Leibniz estime que cette description est non seulement instructive quant à l'être réel des choses, mais qu'elle est en outre perfectible. D'une part, il n'y a pas lieu de penser que nos définitions, quoique nominales, soient dépourvues d'ancrage dans l'essence des êtres, puisqu'elles s'appuient sur des ressemblances fondées en nature. D'autre part, nos définitions spécifiques peuvent gagner en distinction et entrer en correspondance toujours plus étroite avec l'ordre naturel des espèces. On peut même maximiser les progrès descriptifs en appliquant certaines méthodes, décrites plus haut, telles que la comparaison systématique des similitudes et l'étude de la génération.

Chose certaine, dans ce débat entourant l'existence des classes génériques et spécifiques, il serait réducteur d'assimiler la position de Leibniz à une simple défense de la définition canonique de l'être humain comme animal rationnel. Leibniz y souscrit bel et bien par ailleurs, et nous avons pris soin, en terminant, de montrer comment sa conception plus souple des espèces physiques lui permettait d'effectivement préserver cette définition et de parer les attaques de Locke. Seulement, on peut minimalement conclure qu'il ne s'agit pas là d'une motivation exclusive. Autrement, les critiques qu'il adresse à Locke l'auraient conduit à de plus amples considérations au sujet de la suprématie de l'espèce humaine et des conséquences dommageables, entre autres pour la morale et les mœurs, advenant la contestation de cette suprématie. Or ce qui semble préoccuper Leibniz, au troisième livre des *NE*, c'est plutôt l'intérêt scientifique de présumer l'existence d'un ordre cohérent des espèces, c'est-à-dire de postuler cet ordre, faute de le connaître, à titre d'hypothèse, de manière à ce que le naturaliste soit mieux outillé dans son investigation du monde naturel.

Une fois instrumentalisées et mises au service de la science, les notions de genre et d'espèce permettent en effet de décrire et de définir nominalement les êtres physiques, de sorte à hisser la compréhension humaine des phénomènes à davantage de distinction et d'universalité. Les notions de genre et d'espèce sont donc loin de constituer, pour Leibniz, les reliques périmées de l'ontologie

aristotélicienne. Au contraire, elles apparaissent nécessaires au déploiement de sciences de la nature empiriquement fondées dans les phénomènes, parce que ces notions sont les seules à rendre compte de l'arrangement harmonieux des individus et à permettre une définition nominale des essences.

Il n'y a pas trace de pareilles ambitions chez Locke. Pour ce dernier, les ressemblances affichées par les individus demeurent irrémédiablement mystérieuses, sans véritable portée explicative, et elles échouent à fonder nos taxinomies de manière réelle. Au mieux peuvent-elles s'assimiler à du savoir expérimental⁵⁴. Pour Leibniz, en revanche, l'existence de relations de similitude authentifie la pertinence de la notion d'espèce, sur laquelle, dans les *NE*, Leibniz fonde tout entier un programme scientifique audacieux et original, qui suppose un éventail de critères spécifiques obtenus de l'expérience, une spécialisation des savoirs et le développement d'une expertise technique en taxinomie.

Que Leibniz mette ainsi de l'avant la valeur scientifique des concepts génériques et spécifiques est d'ailleurs conforme au propos qui est celui des *NE*, un propos, rappelons-le, prioritairement épistémologique. Dans le présent article, nous avons tenté de montrer que la portion des *NE* destinée aux genres et aux espèces ne faisait pas exception à l'orientation générale de l'ouvrage. Aussi peut-on émettre des doutes vis-à-vis de l'accusation selon laquelle Leibniz aurait échoué à rencontrer l'auteur de l'*Essay* sur son propre terrain, en offrant, dans le débat sur les espèces, une réponse métaphysique à une question qui, chez Locke, en était une d'épistémologie⁵⁵. En fait, bien que Leibniz dispose, de par sa métaphysique et son ontologie, de plusieurs éléments doctrinaux susceptibles de venir fonder le postulat des classes d'espèces, il ne les mobilise pas expressément, ou du moins, il ne fait pas reposer sur eux l'essentiel de ses arguments, comme il nous a été donné de le voir.

Il y a bien certains principes théoriques qui, en amont, pèsent lourd dans la conception que Leibniz se fait du monde naturel, et qui peuvent en partie expliquer le plaidoyer leibnizien en faveur de la réalité des classes spécifiques. Soulignons par exemple que, pour Leibniz, le monde a été divinement institué selon un ordre

fixe et immuable. Aussi en dépit du fait qu'il y ait place, dans ce monde, pour des transformations radicales (même au plan spirituel, suivant le réarrangement des monades immortelles en différentes organisations de domination), ces transformations s'opèrent toujours en vertu de structures préétablies et donc, vraisemblablement, dans l'ordre du vivant, en vertu de structures spécifiques, qui garantissent ordre, intelligibilité et harmonie dans la nature. Certains postulats théologiques⁵⁶, qui lui inspirent par exemple son anthropocentrisme, ainsi que plusieurs autres éléments de sa pensée — sa philosophie du langage⁵⁷, sa logique ou sa métaphysique modale des mondes possibles⁵⁸ — pourraient encore être invoqués et tous ces éléments ont sans conteste leur importance dans une justification globale de la posture leibnizienne à l'égard des espèces.

Pour notre part, nous avons préféré insister sur la dimension épistémologique, espérant par là montrer que le postulat des espèces autorise le philosophe de Hanovre à formuler des énoncés programmatiques à l'endroit d'une méthode et d'une taxinomie scientifiques, veillant ainsi au déploiement optimal des sciences de la nature, et de la nature vivante en particulier. Ces conclusions sont aussi propices à faire apparaître le caractère proprement original de la théorie leibnizienne des espèces, malgré les éléments plus conservateurs qu'elle comporte. Car bien que Leibniz fasse preuve d'un authentique attachement à l'égard de la tradition philosophique qui le précède — d'où sa relative orthodoxie —, la récupération qu'il fait de cette tradition est toujours novatrice, jamais servile. Et la question des genres et des espèces illustre admirablement cette règle générale.

-
1. Gottfried Wilhelm Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Paris, GF, 1990 [1765], 440 p.
 2. John Locke, *An Essay concerning Human Understanding*, Oxford, Oxford University Press, 1975 [1704], 748 p. On cite habituellement l'*Essay* selon le modèle suivant : E livre, chapitre, paragraphe. Comme les *Nouveaux essais* calquent très précisément la structure de l'*Essay*, le même système de référence est d'usage.

3. Nicholas Jolley, *Leibniz and Locke : a study of the New essays on human understanding*, Oxford, Oxford University Press, 1984, p. 145.
4. Susanna Goodin, «Debate over Species», dans *New Essays on the Rationalists*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 170.
5. Brandon Look, «Leibniz and Locke on Natural Kinds», dans *Branching Off: The Early Moderns in Quest for the Unity of Knowledge*, Bucarest, Zeta Books, 2009, p. 404.
6. Nicholas Jolley, *op. cit.*, p. 145.
7. Nous sommes contraints de schématiser. Pour des distinctions plus fines concernant l'abstraction, voir : E 2.11.9 ; 3.2.4 ; 3.3.6-7. Sur la typologie des idées, voir : E 2.2.2 ; 2.6.2 ; 3.30.1-5. Sur la rupture lockéenne par rapport à la tradition, voir : Micheal Ayers, «Locke Versus Aristotle on Natural Kinds», *The Journal of Philosophy*, vol. 78, n°5, (1981), pp. 247-272.
8. E 3.6.2.
9. E 3.3.2-3. Cf. E 3.6.28 -30.
10. E 3.3.12 -14.
11. E 3.3.11 : «Inventions and Creatures of the Understanding».
12. E 3.6.4.
13. E 3.3.13 : «I would not here be thought to forget, much less to deny, that Nature in the Production of Things makes several of them alike : there is nothing more obvious, especially in the Races of Animals, and all Things propagated by Seed».
14. Ce qui n'est pas le cas des modes mixtes par exemple. Cf. E 3.5.2-5.
15. E 3.3.13
16. NE 3.6.14.
17. E 3.3.17 Le paradigme mathématique est usuel. Cf. E 3.6.8 et 3.6.22.
18. Même constat chez Jolley (*op. cit.*, p. 150 : «Locke thinks that the existence of monsters and borderline cases is evidence that nature does not divide things up into natural kinds».) et Ayers («Locke Versus Aristotle on Natural Kinds», *loc. cit.*, p. 268).
19. E 3.3.17
20. Sur la correspondance scientifique de Leibniz, qui est d'un grand intérêt pour la question des espèces, voir : Justin Smith, *Divine machines*, Princeton, Princeton University Press, 2010, pp. 251-255 et pp. 305-312. Leibniz tente même une explication fixiste pour rendre compte de la découverte récente d'un fossile de mammoth (*Ibid.*, p. 351).
21. NE 3.6.14.
22. NE 3.3.18.

23. Seulement, quand l'un parle d'essence, l'autre parle de définition. Au-delà de l'écart terminologique, essence et définition nominales partagent cela qu'elles sont toutes deux une suite de propriétés obtenues de l'expérience et qui servent à la reconnaissance. Certains éléments interdisent toutefois une identification trop rapide. Notons par exemple le fait que, pour Leibniz, la définition nominale est instructive quant à l'essence et que l'impossibilité d'atteindre à des définitions réelles, dans le cas des individus physiques, est chez lui tributaire d'une thèse relative à l'irrémissible confusion des contenus sensibles ainsi qu'à l'infinité des prédicats individuels, une infinité que seul l'entendement divin peut envelopper. Cf. NE 3.3.6.
24. NE 3.6.38.
25. E 3.6.24
26. E 3.6.26
27. NE 3.6.31.
28. Cf. note 13.
29. Ce point est déterminant pour la suite de l'argument leibnizien. Cf. Jan-Erik Jones, «Leibniz and Locke and the Debate over Species», dans *Leibniz selon les Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, Paris-Montréal, Bellarmin-Vrin, pp. 146-147.
30. NE 3.6.36. Voir aussi : 3.6.39.
31. NE 3.3.15.
32. *Ibid.* : «[I]l faut considérer qu'il n'y a qu'une essence de la chose, mais qu'il y a plusieurs définitions qui expriment une même essence».
33. NE 3.6.13.
34. NE 3.6.14.
35. *Ibid.*
36. NE 3.6.34.
37. François Duchesneau parle ici d'une «théorie combinatoire» qu'il qualifie d'abord «génétique» (*Leibniz et la méthode de la science*, Paris, PUF, 1993, p. 374), puis finalement de «généralité» (*Leibniz, le vivant et l'organisme*, Paris, Vrin, 2010, p. 116).
38. NE 3.6.28.
39. *Ibid.*
40. Parce qu'elles nous renseignent sur les possibilités de combinaisons, les lois naturelles nous renseignent aussi sur les espèces. Cf. Jan-Erik Jones, «Leibniz and Locke and the Debate over Species», *loc. cit.*, p. 148 : «The laws of nature determine the compatibility of properties and thus help us constrain our species definitions by providing empirical

evidence that same properties are members of homeostatic clusters of properties.»

41. NE 3.6.31. Cf. NE 3.3.15.
42. Cf. Richard Arthur, «Animal Generation and Substance in Sennert and Leibniz», dans *The Problem of Animal Generation in Early Modern Philosophy*, New York, Cambridge University Press, 2006, p. 170.
43. Dans le cadre de l'exemple de botanique qui nous occupait plus haut, Leibniz ajoutait que si le processus de génération des plantes nous était mieux connu, «les variétés qu'on y remarquerait [fourniraient] un fondement à des divisions fortes naturelles», et la discussion qui suit immédiatement, au sujet de l'hypothèse du pollen pour expliquer la fécondation, montre bien que Leibniz juge les structures reproductives susceptibles de fournir des distinctions précieuses quant à l'ordre des espèces végétales (NE 3.6.14). Cf. Evelyn Vargas, «Nominal Species and Generation in the Nouveaux Essais», dans *Leibniz selon les Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, *op. cit.*, p. 163 : «Leibnizian species are grounded in the intra-organic features that generation preserves». Cela dit, depuis les indications des *NE*, il n'est pas évident de déterminer en quoi consisterait au juste une étude systématique de la génération au-delà de l'analyse des embryons et semences, ni en quoi cette méthode est liée à la théorie combinatoire (cf. note 37). Dit plus simplement : Leibniz envisage-t-il *concrètement*, à la manière d'un Maupertuis, de dévoiler les mécanismes de la génération par le croisement et le métissage ?
44. NE 3.6.14 : «[D]ans les corps organiques [...] nous définissons l'espèce par la génération, de sorte que ce semblable, qui vient ou pourrait être venu d'une même origine ou semence, serait une même espèce. Dans l'homme, outre la génération humaine, on s'attache à la qualité d'animal raisonnable».
45. NE 3.6.23.
46. E 3.6.22
47. Cette conclusion est indéniable, notent les commentateurs. Cf. Roger S. Woolhouse, *Locke's Philosophy of Science and Knowledge*, Oxford, B. Blackwell, 1971, p. 83 : «According to Locke, there is no correct answer to the question 'What is man?' which say what man really is, for we are free to define as we will». Cf. Nicolas Jolley, *op. cit.*, p. 155 : «Locke generally claims that the question whether a particular individual is a man requires an element of arbitrary human decision».
48. E 3.4.26 : «sacred definition».
49. NE 3.6.22.

50. *Ibid.*

51. *Ibid.*

52. Susanna Goodin et Mark Kulstad y insistent également. Cf. «Leibniz, Locke et l'essence de l'or», dans *Leibniz et les puissances du langage*, Paris, Vrin, 2005, p. 217.

53. Nous savons déjà (cf. note 23) que l'équivalence n'est pas parfaite.

54. E 4.3.29

55. La thèse se trouve chez Susanna Goodin («Debate over Species», *loc. cit.*, pp. 173-174) et fait l'objet d'importantes critiques de la part de Jan-Erik Jones («Leibniz and Locke and the Debate over Species», *loc. cit.*, pp. 144-152) et de François Duchesneau (*Leibniz, le vivant et l'organisme, op. cit.*, pp. 103-119).

56. Cf. Richard Arthur, «Animal Generation and Substance in Sennert and Leibniz», *loc. cit.*, p. 163 ; Brandon Look, «Leibniz and Locke on Natural Kinds», *loc. cit.*, p. 407.

57. Cf. Susanna Goodin et Mark Kulstad, «Leibniz, Locke et l'essence de l'or», *loc. cit.*, p. 211-240.

58. L'article de Brandon Look («Leibniz and Locke on Natural Kinds», *loc. cit.*, pp. 380-407) exploite pratiquement toutes ces pistes.